

Le CGI Litec ou Dalloz ?

Par **Vardaria**, le 10/09/2011 à 13:31

Bonjour,

Je dois acheter le CGI comme d'habitude un choix s'impose entre l'édition Dalloz ou Litec.

Mais ce choix est vraiment important car :

- L'édition Litec coûte 32 € [smile16];

- L'édition Dalloz coûte 93 € [smile17].

Près de 60 € d'écart !!

Pourquoi une telle différence de prix ?

Lequel me conseillez vous ?

Par **bulle**, le 10/09/2011 à 16:10

Bonjour,

Avec une telle différence du prix, il y a forcément un piège quelque part [smile4].

La différence tient également au nombre de pages et non pas seulement au prix:

-3200 pages pour le Dalloz

-1800 pour le Litec

Dans le code Dalloz, il y a en plus la jurisprudence (et les annexes me semblent t-il). Alors que le Litec comprend aussi le livre des procédures fiscales.

Mais attention au prix, le CGI Dalloz ne coute pas 93€ il semble que cela soit le prix avec cédérom ou le prix du cédérom. Mais vous pouvez trouver le code Dalloz sans cédérom neuf à 50€.

Pour ma part je vous conseille, le Francis Lefebvre, c'est celui que les profs préfèrent car il a presque l'air d'un livre de poche à côté des 2 autres!! [smile3]

Par **Murphys**, le **11/09/2011** à **11:32**

Quand vous dites "je dois acheter le CGI", que voulez-vous dire? On vous impose cet achat? Il est autorisé aux exams?

Si non, bah vous avez les bibliothèques qu'elles soient physiques ou virtuelles pour ça, et là c'est gratuit et pour les virtuelles vous pouvez y accéder depuis votre bureau avec les dernières mis à jour du code dalloz sur le site éponyme.

Par **Vardaria**, le **11/09/2011** à **16:25**

Merci bulle pour ta réponse.

Je suis en fiscalité et société penses-tu que je puisse prendre le Litec et donc me passer de la jurisprudence ?

Entre nous le CGI est indispensable ?

(je sais que tu es passée pour là c'est pour ça que je te demande à toi)

Dernière question, je ne trouve pas le CGI dalloz seul tu sais où je pourrai le trouver ? (je veux juste voir le prix)

Par **bulle**, le **11/09/2011** à **17:18**

Bonjour,

Personnellement, j'avais acheté une occasion sur Amazon donc je ne sais pas trop si tu peux trouver une version sans cédérom. Je ne crois pas avoir vu la version 2011 d'ailleurs en Dalloz.

Simple question Vardaria: es tu en M1 à Nancy? Si c'est le cas, n'achète pas le CGI, il ne te servira pas car aux exams on te donnera des photocopies des articles les plus importants (pour des raisons de tricheries les années précédentes). On nous avait dit qu'il serait autorisé à l'exam et juste avant l'exam on n'y avait plus le droit, 50€ envolés donc.

Concernant les articles cités dans ton cours ou dans tes td Légifrance suffit amplement. Acheter le précis de Cozian te sera par contre indispensable pour faire les TD et pour compléter/comblé les cours.

Par **Vardaria**, le **11/09/2011** à **20:55**

Merci pour ta réponse Bulle.

Je suis effectivement à Nancy.

As-tu eu M. Christienne aussi ?

J'avais déjà pensé à acheter un manuel j'attends la liste des Codes à acheter pour pouvoir faire un achat groupé qui ne fera mal que d'un seul coup [smile3]

Par **bulle**, le **11/09/2011** à **21:01**

M. Christienne: non je ne l'ai pas eu. Je crois me rappeler que le prof de l'année dernière est parti.

Tu peux être certaine que le livre de M.Cozian te sera indispensable, tu le trouves à la BU si tu le souhaites en attendant de faire tes achats en masse [smile3]

Par **Grenadine41**, le **12/09/2012** à **23:47**

Le meilleur code général des impôts est celui de chez Francis Lefebvre (non je n'ai pas de prise de participation dans l'entreprise), il est très bien fait, il n'y a que le nécessaire y compris le Livre des procédures fiscales (qui manque dans le Dalloz). Surtout il y a des renvois au mémento fiscal (attention prendre la même année pour les deux livres, c'est à dire que si vous avez un code Francis Lefebvre de 2011, les renvois seront pour le Mémento fiscal 2011), ce qui est très pratique.

En droit fiscal c'est le top!

Par **Camille**, le **13/09/2012** à **08:00**

Bonjour,

Il est vrai que les "Francis Lefebvre" sont perçus plus comme des "mémentos pratiques/pragmatiques".

D'ailleurs, c'est assez amusant, expérience faite.

Dans les cabinets d'avocats, on trouve plus facilement le Litec et le Dalloz, soit l'un, soit l'autre, soit les deux et assez peu de Francis Lefebvre.

Dans les entreprises et chez les juristes d'entreprise, ce serait plutôt l'inverse...

En droit fiscal, ne pas oublier le site internet du ministère qui maintient en ligne une grande partie de la documentation nécessaire (et, en principe, à jour).

Par **Visiteur**, le **03/12/2012** à **00:59**

Par **joaquin**, le **23/02/2014** à **10:59**

Bonjour,

Je reviens sur ce post ancien, car je me pose la même question : Achat CGI litec, dalloz, lefebvre ??

Le LITEC ne contient que les articles du CGI sans annotation, ni jurisprudence, le dalloz contient des annotations et de la jurisprudence, mais est beaucoup plus cher que le LITEC. Je me pose en plus la question de savoir si le Dalloz, étant donné qu'il contient des annotations et de la jurisprudence, est autorisé à l'épreuve du CRFPA ?

Merci pour vos réponses

JG